

## **CDG EXPRESS, UN GASPILLAGE ABSURDE !**

« Le dossier n'est pas conforme à la réglementation », tels sont les termes de l'Autorité environnementale dans son avis sur le projet CDG Express, liaison ferroviaire entre la gare de l'est et l'aéroport de Roissy. Le Commissariat Général à l'Investissement et l'Autorité de régulation des activités ferroviaires avaient quant à eux remis en cause son modèle économique. Et le groupe Vinci, constructeur initial de CDG Express, fait le choix d'y renoncer car trop coûteux.

Alors que ses propres services jugent obsolètes les études d'impact et remettent en question le financement, l'Etat s'obstine à vouloir réaliser ce projet inutile et ruineux. Pire, le gouvernement accélère le projet par le biais d'une procédure d'urgence dans le cadre de la loi Macron !

Le CDG est un projet inutile - sauf pour les hommes d'affaires et les touristes fortunés qui gagneront 5 mn de trajet - et destructeur par ses conséquences environnementales (bruit, paysage) et urbaines dans le Nord-Est du 18e. D'autant plus que l'Etat refuse d'enfouir l'infrastructure de la portion traversant l'arrondissement, ce qui contrarie les projets de logements et d'espaces verts que nous portons avec la majorité municipale sur le secteur de la Porte de la Chapelle.

Cette situation absurde et révoltante a conduit les élus écologistes régionaux et parisiens à déposer un recours contre le projet auprès du tribunal administratif. Nous affirmons que l'Etat ferait mieux d'investir dans l'amélioration de la ligne B du RER qui, elle, constitue un équipement d'intérêt général !

Le combat doit continuer pour préserver et améliorer la qualité de vie de notre arrondissement et lutter contre le gaspillage d'argent public.

*Galla BRIDIER, Philippe DURAND, Pascal JULIEN, Loïc LORENZINI, Douchka MARKOVIC, Sandrine MEES, Ana VERISSIMO.*

*Permanence : 11h - 13h, chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois au 5, rue Brisson (PC3-bus 60 : Porte Montmartre)*